

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2023-020

SÉANCE DU 13 FEVRIER 2023

Date de convocation du conseil municipal : 6 Février 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; Mme Olivia ROBERT ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Patricia GARCIA.

Membres absents ayant donné pouvoir : Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) donne pouvoir à M. Sébastien MICHEL (maire) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) donne pouvoir à M. Jean-José GARCIA ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) donne pouvoir à M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Laure DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Isabelle BUSQUET donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; M. Vincent FRIDRICI donne pouvoir à M. Damien JACQUEMONT ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE donne pouvoir à M. Claude LARDY ; M. Jérôme FRANÇOIS donne pouvoir à Mme Patricia GARCIA.

Membre absent : aucun.

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 33

OBJET DEMANDE D'UN SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) POUR LA VIDEOPROTECTION

La ville d'Écully s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique active de lutte contre l'insécurité et de prévention de la délinquance.

Dans le cadre du projet de sécurité de la ville d'Écully, la municipalité souhaite poursuivre le développement du réseau de vidéo protection sur le territoire municipal, constitué de 60 caméras, afin de :

- Prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens.
- Protéger les bâtiments et les installations publiques ainsi que leurs abords.
- Constater les infractions aux règles de la circulation.
- Prévenir les actes terroristes.

L'extension du système consisterait à apposer 12 caméras complémentaires dans les zones suivantes :

- Au niveau du carrefour Valvert / Roosevelt (3 caméras)
- Chemin du Chancelier - Commissariat de Police (1 caméra)
- Carrefour Guy de Collongue, Chemin de Pontet et Crases et chemin du Petit Bois (2 caméras)
- Carrefour Vianney Chemin du Tronchon (3 caméras)
- Carrefour Trouillat Calettes-Entrée Institut Bocuse (2 caméras)
- Chemin de Charbonnière - Voie Verte (1 caméra)

Ce projet est estimé à 286 416 € TTC incluant la phase étude, travaux et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Ce projet est éligible à une aide financière de l'Etat au titre du FIPDR.

La Commission Sécurité et Dynamisme Economique du 31 janvier 2023 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour.

- Approuve le projet d'extension de vidéoprotection ;
- Sollicite une aide financière auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet FIPD 2023 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 13 février 2023

Le secrétaire,



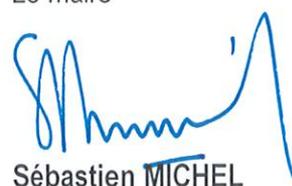
Jean-Pierre MANIGLIER

Le maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le **20 FEV. 2023**
Le maire



Sébastien MICHEL

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Demande d'un soutien financier dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour la vidéoprotection

Date de transmission de l'acte : 20/02/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 20/02/2023

Numéro de l'acte : 2023-020 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 069-216900811-20230213-2023-020-DE

Date de décision : 13/02/2023

Acte transmis par : Violaine VAGANAY

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions